

CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

pôle métropolitain

Extrait du Registre des Délibérations

du Comité Syndical

Séance du vendredi 25 septembre 2026

DCS40-2026

Le 25 septembre 2026, à 11h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 4-1.3 des statuts du pôle métropolitain, à l'Hémicycle de Caen la mer, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Emmanuel RENARD, Président.

Nombre de délégués
en exercice : 74
Quorum requis : 37

Présents : 48
Pouvoirs : 7
Votants : 55

Excusés : 19

Date de convocation :
17 septembre 2026

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Erwann BERNET, Mme Olga BOUBET-FURAH, M. Joël BRUNEAU, Mme Cécile COTTENCEAU, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Renaud DE SAINT DENIS, M. Fabrice DEROO, M. Nicolas JOYAU, M. Stéphane LE HELLEY, M. Patrick LEDOUX, M. Benjamin LEPAYSANT, Mme Sylvie PERNOIT, Mme Dorothée PITOIS-BLESTEAU, M. Emmanuel RENARD, M. Pascal SERARD, Mme Sophie SIMONNET, Mme Laurence TROLET, M. Arthur DELAPORTE (délégué suppléant), M. Bruno GODEFROY (délégué suppléant), Didrik JANIN-HAMEL (délégué suppléant), M. Michel LAFONT (délégué suppléant), M. Richard MAURY (délégué suppléant)

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Jean-Claude BRETEAU, M. Pierre BRISSET, Mme Céline CAPET, M. Romuald FERRARI, M. Jacky LEHUGEUR, M. David MODESTE, M. Patrick MOREL

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Thông DAO, M. Laurent HOTTELART, M. Franck JOUY, M. Patrice PETIT (délégué suppléant)

Communauté de communes Pays de Falaise : M. Kévin DEWAELE, M. Bruno CANDON (délégué suppléant), Mme Cécile LEVAGUERSE (déléguée suppléante)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Rémy GUILLEUX, M. Gérard MARTIN, M. Emmanuel MAURICE, M. Olivier PINEL, M. Didier BERTHELOT (délégué suppléant), M. David GUESNON (délégué suppléant)

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Marie-Françoise ISABEL, Mme Maria MONTERO, M. Philippe PESQUEREL, Mme Angélique LEMIERE (déléguée suppléante), M. Jacques-Yves OUIN (délégué suppléant), M. Alain PORQUET (délégué suppléant)

Étaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Xavier HAY (pouvoir à M. Emmanuel RENARD), M. Philippe MARS (pouvoir à M. Patrick LEDOUX), M. Rodolphe THOMAS (pouvoir à M. Erwann BERNET)

**DEMANDE DE
FINANCEMENT LEADER
POUR UNE TOURNÉE
ITINERANTE DANS LES
VILLAGES VOLONTAIRES EN
2027**

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Loïc MELON (pouvoir à Mme Céline CAPET)

Communauté de communes Cœur de Nacre : M. Philippe CHANU (pouvoir à M. Thông DAO)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : Mme Anne MANCEL (pouvoir à M. Rémy GUILLEUX)

Communauté de communes Val-ès-Dunes : M. Jean-Christophe CARON (pouvoir à M. Philippe PESQUEREL)

Etaient excusés :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Romain BAIL, M. Jean-François JURASCHEK, Mme Azilis LADJADJ, M. Didier LEFORT, M. Aristide OLIVIER, M. Jean-Marc PHILIPPE, Mme Laurie KALA-JANSSEN (déléguée suppléante), M. Laurent MATA (délégué suppléant), Mme Magali SAINT (déléguée suppléante)

Communauté de communes Cingal Suisse Normande : Mme Lynda LAHALLE

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Olivier LAVAUT, M. Loïc PIERRE-BOITARD (délégué suppléant)

Communauté de communes du Pays de Falaise : M. Jacques LE BRET, M. Hervé MAUNOURY

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Christophe BRAUD, M. Bruno LEGRIX

Communauté de communes Val-ès-Dunes : Mme Ann BAUGAS, M. Olivier GUILLEMETTE, Mme Nathaly MONROCQ

DEMANDE DE FINANCEMENT LEADER

POUR UNE TOURNÉE ITINÉRANTE DANS LES VILLAGES VOLONTAIRES EN 2027

Exposé :

Selon l'INSEE (Analyses Normandie, avril 2021), 44 % de la population du Calvados habite une commune rurale. L'INSEE souligne ainsi dans le même rapport, un temps de trajet plus conséquent pour accéder aux services de la vie courante dans ces communes. C'est particulièrement le cas des habitants des Communautés de communes du sud de Caen Normandie Métropole.

Face à ce constat, le projet porté par Caen Normandie Métropole vise à organiser des rassemblements sur la place de villages, pour amener, de manière itinérante, des stands et animations variés au cœur des villages et surtout pour faciliter la prise de contacts et l'accès aux services publics d'une population parfois éloignée de ces services. Exemples adaptables et non-exhaustifs, selon le contexte de la commune et la disponibilité des partenaires et commerçants :

- commerces et artisans locaux,
- services publics (sollicitation large : France Services, SDIS, gendarmerie, CAF, MSA, services de l'EPCI (déchet, mobilité, habitat...), du Département, Mission locale... leur présence varie selon leur disponibilité et volonté,
- services de santé (secourisme, don du sang...),
- associatif (accompagnement face au handicap ou encore au cancer, associations culturelles, informatiques, accès au droit...),
- restauration (food truck généralement),
- animations (jeux et musique...).

Pour chaque date, le prestataire devra s'occuper, en lien avec les mairies : du démarchage des intervenants, de la communication, de l'organisation, de la programmation... Un "bingo des services" sera mis en place, une animation qui consistera à proposer au public de compléter un bingo en faisant le tour des services pour participer à un tirage au sort qui permettra de gagner des produits locaux. Cela permettra de les inciter à entrer en contact avec les différents intervenants et cela créera une relation privilégiée avec les visiteurs, ce qui les encouragera à remplir un questionnaire en fin d'événement. Ces derniers permettront de rendre au territoire hôte une étude territoriale qui reviendra sur l'impact de la tournée et sur les besoins de la population en termes de services.

Environ 17 dates sont prévues. Elles seront réparties sur des communes d'environ 1 000 habitants, sélectionnées après un appel à manifestation d'intérêt.

Le projet répond directement à l'objectif LEADER de « Développer et maintenir des services de proximité adaptés à la diversité des besoins » et s'inscrit dans la fiche-action 2 du GAL, « L'accès aux services et équipements de proximité ». En effet, l'action de tournée s'inscrit dans une démarche d'aller-vers afin de rendre accessible les services aux habitants ruraux les plus isolés.

Le Pôle métropolitain sollicite donc une subvention LEADER selon les modalités suivantes :

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Organisation de la tournée itinérante de services publics (prestation)	50 000 €	FEADER – LEADER	40 000 €
		Autofinancement	10 000 €
TOTAL	50 000 €	TOTAL	50 000 €

Proposition :

Il est proposé :

- D'approuver la demande de financement liée à l'action de tournée itinérante dans les villages volontaires en 2027 ;
- D'autoriser le Président à solliciter une subvention de **40 000 €** de FEADER.

Vote :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la demande de financement liée à l'action de tournée itinérante dans les villages volontaires en 2027.
- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention de 40 000 € de FEADER.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise en Préfecture.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

La secrétaire de séance,


 Sophie SIMONNET



Le Président,


 Emmanuel RENARD

DCS40-2026 – Demande de financement LEADER pour une tournée itinérante dans les villages volontaires en 2027